

ENSEMBLE POUR AIDER LE MALI

Chamalières. L'association Ensemble-Chamalières organise son exposition d'art africain, les 22, 23 et 24 mars, à l'espace René-Paput au carrefour Europe, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures, avec entrée gratuite. Vendredi 22 mars, ce sera la découverte des contes accompagnés de musique africaine par Hassein Ayeche, pour les enfants des écoles de Chamalières.

Samedi 23 mars, à 17 heures, la projection du film *Regards sur les Dogons* qui résume vingt années de travail de l'ONG Ensemble au Mali. Qui sont les Dogons, ce peuple mystérieux ? Quelles sont les réalisations d'Ensemble-Chamalières et la fé-

dération Ensemble ces quinze dernières années, au Mali ?

Dimanche 24 mars, à 16 heures, *Le Fleuve Niger*, écrit par Erik Orsenna, sera présenté. C'est le fleuve des fleuves comme on l'appelle au Mali. Passant par Ségou, Djenné ou Mopti, la Venise de l'Afrique, il emprunte ensuite le lac Nébo... Mais attention aux mauvais génies du fleuve qui menacent à tout moment de faire échouer notre caravane flottante, le Tombouctou... L'association Ensemble-Chamalières aide quatre villages au Sahel. Ensemble-Chamalières, 11, rue des Saulées. Tél. 06.09.84.87.75 ou 06.11.27.28.42. ■

Concert de printemps à Chamalières.

L'orchestre d'harmonie municipale, sous la direction de Christophe Pereira, organise son concert de printemps, samedi 23 mars, à 20 h 30, au théâtre du casino de Royat-Chamalières. Un programme haut en couleur qui fera voyager sous le soleil italien avec des reprises de Nino Rota et d'Ennio Morricone mais aussi à travers le système solaire grâce à la musique de Gustav Holst. Entrée libre. ■

Volcans → Chamalières - Royat

LOISIRS ■ Parmi les animations proposées : randonnées, expositions, conférences, concerts, marchés

Sortir, s'informer, se divertir dans la station

Petit tour non exhaustif des animations proposées dans la station thermale.

Chaque jeudi, entre 14 heures et 19 heures, laissez-vous guider sur les sentiers de la région ! Inscription obligatoire auprès de l'office de tourisme. Départ 13 h 30, place Allard (office de tourisme) à Royat. Un seul circuit de 3 heures/3 h 30 environ. Retour vers 18 h 30, à Royat. Transport en bus urbain ou co-voiturage. Tarif 5 €. Aujourd'hui jeudi : depuis les coteaux limagnais, un belvédère unique sur la région, Cournon d'Auvergne.

Tous les lundis, à 15 heures, salle des conférences sous le casino dans le parc thermal, animation cinéma gratuite pour les Royadères et les curistes. **Lundi 25 mars**, *Into the wild*. Film de Sean Penn. Aventure de 2007. 2 h 27. Avec Emile Hirsch, Vince Vaughn, William Hurt.

Jusqu'au 13 avril, à Chamalières, la galerie Louis-Gendre présente deux artistes étrangères, Astrid Köppe, de Berlin et Vicki Sher de Brooklyn, pour une exposition exceptionnelle à Chamalières. Galerie Louis-Gendre 7 rue Charles-Fournier, du mercredi au vendredi, de 14 heures à 19 heures. Le samedi, de

AMAC

Jusqu'au 23 mars, l'Amac présente une exposition du sculpteur Laurent Dominique Fontana (photo Fred Marquet) et du photographe Johannes von Saurma. Galerie municipale d'art contemporain, 3 avenue de Fontmaure à Chamalières, du lundi au samedi, de 14 heures à 18 heures. Entrée libre. Tél : 04.73.30.97.22.



ARTISTES CHAMALIÉROIS

Jusqu'au jeudi 28 mars, salon des artistes chamaliérois. Salle Simone-Veil, carrefour Europe. Invités d'honneur : Yves Calmèjane et Nathalie Defradas. Entrée libre, tous les jours de 14 h 30 à 18 heures.

10 heures à 18 heures. Tél 04.73.36.53.83.

Du 21 au 24 mars, exposition Ensemble Chamalières, espace René-Paput, place Charles-de-Gaulle. L'association est engagée auprès de différents villages du Mali.

Jusqu'au 29 mars, Guy Rouhier expose ses peintures à ABC, 11 rue des Saulées, de 9 heures à 18 heures.

Jusqu'au 30 mars, à la mairie de Royat, tous les jours de 14 heures à 18 heures, exposition L'aquarelle au bout du voyage, de Ginette Leblois. Aquarelles et art postal. Entrée gratuite.

Samedi 23 mars, à Royat, à partir de 9 h 30, parking du Breuil : nettoyage de la Tiretaine, organisé par le conseil mu-

nicipal des Enfants et l'AAP-PMA.

Samedi 23 mars, au théâtre du casino, concert de printemps de l'orchestre d'harmonie de Chamalières. À 20 h 30. Entrée libre.

Escapades du dimanche : découvrez les lacs de cratère, les montagnes, les vallées et les plaines de la région et le patrimoine. Inscription obligatoire auprès de Clermont Auvergne Tourisme. Départ pour les demi-journées : 13 h 30, place d'Armes à Beaumont (arrêt T2C) ; 13 h 45, place des Salins, à Clermont-Ferrand (bar Univers) ; 14 heures, place Allard (office de tourisme) et mairie à Royat. Retour vers 19 heures, à Royat. Transport en autocar.

Dimanche 24 mars : quatre églises romanes majeures. Cir-

cuit sans visite guidée, avec plusieurs arrêts touristiques. Orcival, Saint-Nectaire, Issoire, Saint-Saturnin, de 14 heures à 19 heures. Tarif 15 €.

Lundi 25 mars, au casino de Royat, enregistrement du plus ancien des jeux radiophoniques : le jeu des 1.000 euros. À 18 h 30. Jeu de questions de culture générale. Jeu ouvert à tous sans inscription. Pour participer il suffit de se présenter au théâtre du casino, le 25 mars, à 18 h 30. L'entrée est libre et gratuite.

Mardi 26 mars, à Royat, à la mairie : conférence Femmes et artistes de Christian Levadoux, docteur en histoire de l'art. À 18 heures. Entrée gratuite.

L'école de dentelle de Royat-Chamalières est ouverte toute

l'année. Exposition **jusqu'au samedi 13 avril** : la dentelle et la chambre. Entrée libre. Ouvert toute l'année de 14 h 30 à 18 heures sauf dimanche et jours fériés. Entrée gratuite. Démonstrations, cours et stages toute l'année. Renseignements du lundi au samedi de 14 h 30 à 18 heures, 12, bis boulevard Barriou à Royat. Tél. 04.73.35.67.05.

Tous les vendredis matin dans le parc thermal marché de produits gourmands, stands de producteurs locaux. ■

► **Contacts.** Office de tourisme, 1 avenue Auguste-Rouzaud à Royat. Tél : 04.73.29.74.70. Mairie de Royat : 04.73.29.50.80. Chamalières. Mairie : 04.73.19.57.57. Maison des associations. 11 rue des Saulées. Tél : 04.73.36.45.97.

CHAMALIÈRES ■ Réunion annuelle police municipale/police nationale pour faire un état des lieux

Mutualisation des moyens et des locaux des forces de police

Récemment, s'est déroulée la réunion annuelle police nationale/police municipale en présence du maire, Louis Giscard d'Estaing, de Bruno Fauh, adjoint au procureur de la République, et de personnalités (*).

Elle a pour but de réaliser un état des lieux sur la sécurité de la commune, de renforcer l'information et la coordination relatives aux questions de sécurité mais aussi d'intégrer les objectifs définis dans la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance. C'est dans cet esprit de collaboration qu'a été décidé d'opter pour une mutualisation des moyens et des locaux des forces de police avec la réunification des effectifs en centre-ville au 15 place Sully dès 2016. À Chamalières



COORDINATION. Un objectif commun : assurer la sécurité sur la commune.

la police municipale dispose aujourd'hui de huit policiers municipaux (dont sept sont armés sur la base du volontariat), de trois agents de surveillance de la voie publique et de trois

agents administratifs.

Parmi les nouveaux moyens mis à leur disposition, on peut noter des gilets pare-balles ainsi que deux VTT qui seront prochainement mis en service. Le

système de vidéo-protection a été étendu courant 2018, faisant passer de 11 à 36 le nombre de caméras. Une caméra Lapi permettant la lecture des plaques d'immatriculation a été posi-

tionnée dans le quartier des hauts de Chamalières. D'autres installations sont en projet notamment dans le quartier Gambetta.

« Si le nombre de délits a légèrement augmenté (+5 %) courant 2018, notamment concernant les vols à l'étalage et les cambriolages et les affaires de stupéfiants, on peut se féliciter de la forte augmentation d'affaires résolues (+23 %) et d'une importante baisse de la délinquance générale sur la commune (-25 %) » commentait Thierry Chollet. ■

(*) Thierry Cholet, commissaire divisionnaire, directeur adjoint de la DDSP 63, Xavier Bousset, adjoint en charge de la sécurité, Caroline Sauvât, police nationale, Xavier Pourchet, commandant de brigade de gendarmerie, Cyril Courtois, responsable de la police municipale.